

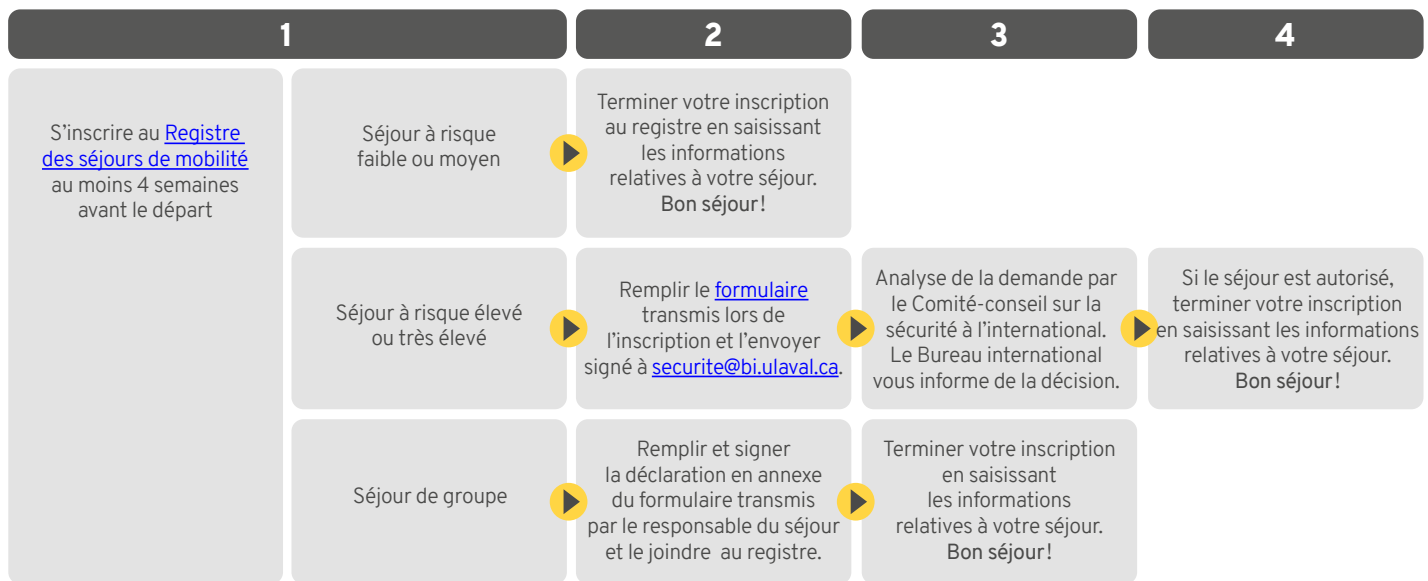
Déplacements étudiants à l'international et au Canada



Les étudiantes et étudiants de l'Université Laval (UL) doivent s'inscrire au [registre des séjours de mobilité](#) pour réaliser toute activité universitaire à l'international ou au Canada, et ce, au moins 4 semaines avant le départ prévu.

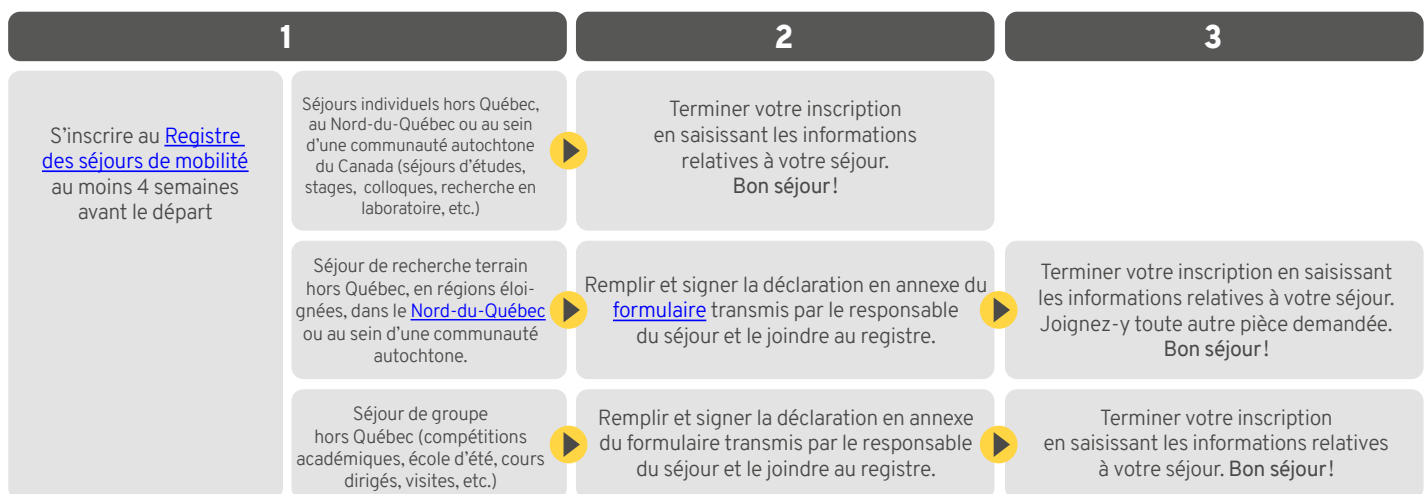
SÉJOUR À L'INTERNATIONAL

Étapes à suivre en fonction du [niveau de risque attribué au séjour](#) au moment de votre inscription au registre des séjours de mobilité et de la nature de l'activité prévue.



SÉJOUR AU CANADA

Étapes à suivre en fonction de la nature de l'activité prévue.



[Politique sur la sécurité des séjours à l'international ou dans les régions éloignées du Canada](#)

Registre des séjours de mobilité : ulaval.ca/registre-mobilite Site Web : [Séjours à l'international](#) | [Séjours au Canada](#)

Questions et information : Bureau international | securite@bi.ulaval.ca | 418 656-3994

08/06/2022